

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal

Registre 1877 N° 4

SIGNALEMENT.

Le Sieur Daguzon Louis
natif de Souren de Marneuse
demeurant à id
allant à Madrid Espagne
âgé de 17 ans, taille d'un mètre
67 centimètres

cheveux chat front décoloré
sourcils id yeux noirs
nez moyen bouche grande
barbe none menton rond
visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS :

[Handwritten scribble]

PIÈCES DEPOSÉES.

FAIT à

le 11 mai 1877

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Daguzon Louis

ma profession
est, canton
de
Louis,
Marneuse,
passé port
voyage.
est avec

riese
Daguzon
cordif.
13 Mai



Fansac de M^{me} le 13 Mai 1877.

Monsieur le Préfet,

La soussignée Lavergne Marie, sans profession, domiciliée au Mas, Commune de Fansac de Marmiesse, canton sud d'Aurillac, Cantal, prie, Monsieur le Préfet de vouloir bien délivrer à son fils Daguzon Louis, sans profession, âgé de 17 ans, né à Fansac de Marmiesse, qui desire se rendre à Madrid (Espagne) le passe-port qui lui est nécessaire pour entreprendre ce voyage.

Signalement

né à Fansac de M^{me}
âgé de 17 ans
taille de 1^m 62 cent.
cheveux... châtain
front... découvert
sourcils... châtain
yeux... noirs
bouche... grande
menton... ovale
visage... idem
teints... rouge

Signes particuliers

Daignez agréer l'assurance du profond respect avec lequel elle est,

Monsieur le Préfet,

Notre très-humble

et dévoué servante

Marie Daguzon née Lavergne

Le Maire de la Commune de Fansac de Marmiesse

Vu la demande ci-dessus

Est d'avis que le passe-port demandé par M^{me} Daguzon née Lavergne, pour son fils Daguzon Louis, lui soit accordé.

Fait le Maire de Fansac de Marmiesse le 13 Mai mil huit cent



Le Maire,
Maurice